

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 703

**Délivrée en application de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999
Relative aux animaux dangereux et errants et à la protection animale
Article L 214-6 IV du Code Rural.**

La présente attestation de connaissances pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques est délivrée conformément aux dispositions visées à :

- l'article 1/c du décret n° 2000-1039 du 23 octobre 2000 relatif aux modalités de délivrance du certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,
- l'article L914-6(IV, 3°) du Code Rural, et à l'arrêté du 1^{er} février 2001 relatif aux modalités de demande et de délivrance du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Cette attestation est délivrée après réussite aux épreuves d'évaluation organisées par le centre habilité :

C.F.P.P.A. d'Aix-Valabre / Marseille
Site de Valabre
13548 GARDANNE CEDEX
Tél. : 04.42.93.87.30
Fax. : 04.42.93.87.40

Le 02 juin 2010,
A : Gardanne,

A :

Valérie DERRIEN
Né(e) le 05/10/1967 à Paris (75)
Domicilié(e) : 29 rue Droite
06300 NICE

Fait à : Gardanne
Le : 08 juin 2010
Signature et cachet du DRAF ou DAF



**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES
D'AIX VALABRE MARSEILLE - 13548 GARDANNE CEDEX**

Tél : 04.42.58.46.41 - Fax : 04.42.58.46.67
Site de Marseille : Tél : 04.91.16.78.50 - Fax : 04.91.16.78.59